



Nos ados à la découverte des instances politiques départementales : Jérôme Viaud et Michèle Olivier, nos deux conseillers départementaux pour le canton de Grasse nord, ont accueilli les collégiens de Paul Arène pour une visite de l'Assemblée départementale.

Sécurité de nos enfants :

ECOUTER, COMPRENDRE ET INFORMER POUR MIEUX LES PROTEGER !

Madame, Monsieur,

Ce n'est pas aux parents d'élèves seulement que je souhaite m'adresser ici mais à tous les parents, grands-parents et familles au sens large. Et c'est tout autant l' élu qui s'exprime que le père de trois enfants.

Alors que nous traversons des périodes infiniment troublées, nous avons plus que jamais besoin de force pour éduquer nos enfants. Si notre modernité offre de magnifiques opportunités, elle présente aussi de terribles dangers relayés 24h/24h par des médias de plus en plus anxiogènes.

La sagesse populaire le dit : il faut tout un village pour faire un homme.

A nous de "faire village", d'être unis et solidaires pour préserver la paix et construire les conditions d'un bien-vivre ensemble dans un tissage harmonieux où chacun apprendra de l'autre.

A nous de garantir la sécurité et de prévenir les dangers, d'où qu'ils viennent.

A nous d'exprimer notre confiance dans les institutions et les équipes éducatives en charge.

A nous enfin de prôner les forces de vie et d'espoir qui font de nous tous - citoyens du monde - les héritiers d'une humanité à transmettre.

Croyez en mon engagement à vos côtés pour accompagner nos jeunes, les informer et les protéger, y compris d'eux-mêmes. Ensemble, par l'écoute et le dialogue, aidons les à grandir !



Fidèlement,

Jérôme Viaud

ADOLESCENCE : QUAND LA PAROLE EST D'OR...

"Intrinsèque à notre constitution, nous avons tous une pulsion agressive en chacun de nous, explique Virginia Hasenbalg, psychiatre et psychanalyste, dans une note publiée en 2012 intitulée "Violence et comportements agressifs". Et nous avons tous une force interne qui progressivement transforme cette pulsion en enjeu verbal. Il s'agit d'un processus qui fait passer la colère par le filtre de la parole ; ce qui nous lie à autrui. Cette possibilité d'échanger avec l'autre dans un protocole implicite fait que la haine peut se transformer, par exemple, en joute verbale à condition que le passage à l'acte physique y soit clairement interdit. La réussite de ce processus dépend de la place donnée à la parole par la famille et par le lien social qui entoure le sujet. La parole étant l'acceptation, pas toujours facile, des désaccords, des différends dans l'échange. En sortant de la symétrie des rapports, du rapport spéculaire à l'autre, et par le biais de la "loi de la parole", la pacification est rendue possible. Grâce à ces processus symboliques la haine peut se changer en créativité, en exploit sportif, en énergie canalisée..."

L'éclairage donné ici par cette éminente spécialiste tend à prouver que la qualité du lien humain est primordiale dans le processus de transformation d'une pulsion agressive en passage à l'acte.

La parole et, en règle générale, toute autre forme d'échange peut s'avérer propice à la pacification. C'est, entre autres, autour de cette idée que de nombreuses initiatives sont menées à destination des jeunes pour leur permettre de mieux comprendre la violence, la prévenir et la repousser. Nous vous livrons, en page 2, la liste de ces actions. >>>

PREVENIR MIEUX QUE GUERIR !

» Dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et du Contrat de Ville de Grasse, de nombreuses actions sont menées par différentes associations partenaires pour traiter de la violence, du harcèlement, des addictions et du phénomène de radicalisation. Ces actions ont été créées et soutenues à la demande de Jérôme Viaud pour informer, dialoguer et prévenir les collégiens sur de nombreux risques encourus en milieu scolaire.

PREVENTION DU HARCELEMENT

- Théâtre-forum - Création d'un groupe de paroles sur "Les maux d'ados"
- Projection d'un court-métrage et de témoignages de personnes victimes de harcèlement scolaire



- Expositions "Bien dans son genre" au Palais des Congrès pour les 13-18 ans sur les questions de justice et de protection judiciaire de la jeunesse
- Organisation de tables rondes avec les collégiens

PREVENTION DES ADDICTIONS



- Création d'un atelier de sensibilisation aux dangers du net pour parents et enfants
- Mise à disposition du bus "Kéfa ?", outil mobile de prévention des addictions (alcool, tabac, drogue, internet...) et du bus d'information "Santé Jeune"
- Mise en place d'un partenariat avec les équipes des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (Csapa) pour l'information des collégiens
- Création en cours d'un groupe de travail animé par la chargée de projets "Atelier Santé Ville" et le responsable de projets du service Jeunesse de Grasse



PREVENTION DU PHENOMENE DE RADICALISATION

- Projection-débat de "La Vague" film sur une expérience de dictature



- Mise en place d'ateliers (tout public) de sensibilisation au phénomène de la radicalisation organisés par différentes associations et structures
- Organisation d'une journée (tout public) d'échange sur la prise en compte du fait religieux et de la radicalisation dans l'accompagnement des mineurs
- Mise en place d'un dispositif d'actions de prévention de la radicalisation pour collégiens et parents
- Organisation des rencontres citoyennes "Pas comme les autres" pour dépasser les stéréotypes de genre, lutter contre les risques de radicalisation et réussir son projet professionnel
- Création, en partenariat avec la préfecture, d'une cellule d'échanges sur la radicalisation.

La première réunion de cette cellule s'est tenue le 22 mars dernier et a permis d'échanger sur les situations et les signalements suspects

- En cours d'organisation : une conférence ouverte à tout public donnée par le Centre des Manipulations Mentales.

EDUCATION ET CITOYENNETÉ

DE PLUS

Créé par le ministère de l'Éducation nationale, le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté est une instance particulièrement adaptée pour définir et conduire les actions d'éducation et de prévention des conduites à risques dans le domaine de la santé et de la citoyenneté. Il œuvre en inter-réseau couvrant les primaires, les collèges et les lycées.

Ses missions sont les suivantes :

- Contribuer à l'éducation et à la citoyenneté
- Préparer le plan de prévention de la violence
- Proposer des actions pour aider les parents en difficulté et lutter contre l'exclusion
- Définir un programme d'éducation à la santé et à la sexualité
- Prévenir les comportements à risque

NOS JEUNES TRICOLORES

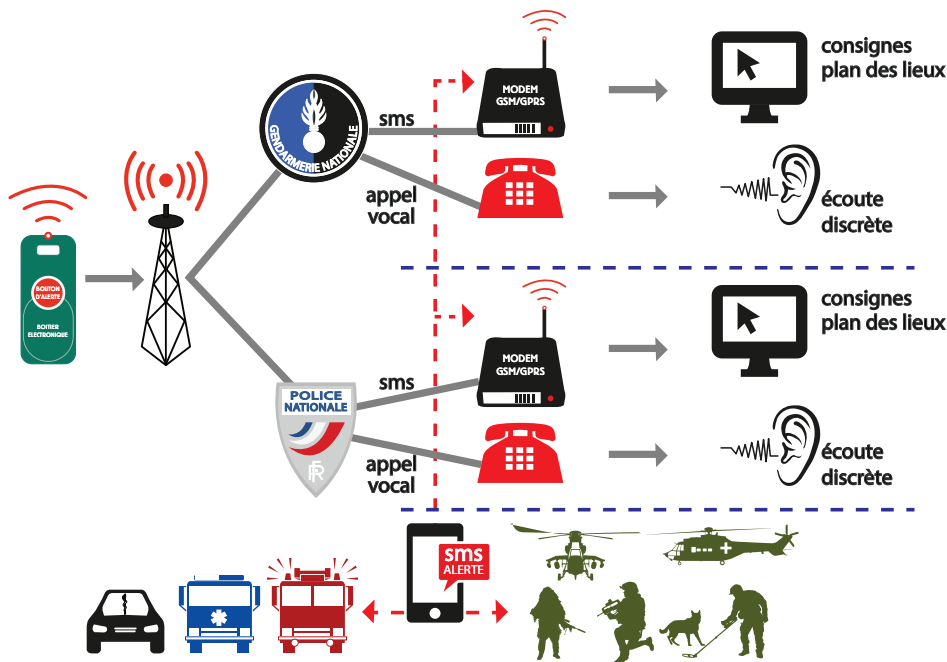


Partie intégrante de l'éducation de nos jeunes, la citoyenneté constitue un credo que Jérôme Viaud concrétise chaque fois qu'il en a l'occasion. A preuve, l'élection, en novembre 2016, de quatre conseillers départementaux juniors dans le respect d'une parité totale : deux filles, deux garçons, deux pour le canton nord et deux pour le canton sud de Grasse.

Johanna De Oliveira, Enzo Signes (Grasse nord), Lola Polosecki, Quentin Souris (Grasse sud) ont effectué leur première apparition officielle, le 26 février dernier, à l'occasion du 101^{ème} anniversaire de la commémoration de la bataille de Verdun. Elèves de différents collèges grassois, nos jeunes élus tricolores ont, aux côtés de Jérôme Viaud, dignement représenté le Conseil départemental en déposant une gerbe de fleurs aux Monuments aux Morts de la Place du Petit-Puy.

Tous nos vœux de réussite dans l'exercice de leur mandat qui, au-delà de l'expérience personnelle, donne à leurs camarades de classe un bel exemple d'hommage aux anciens disparus pour notre liberté et de respect de nos valeurs.

UN DISPOSITIF RAPIDE ET EFFICACE MIS EN PLACE DANS LES COLLEGES



Distribué à chaque chef d'établissement de chaque collège par le Département, un système d'alerte SOS va permettre de déclencher rapidement et efficacement un important dispositif de forces de l'ordre en cas d'intrusion agressive dans les établissements.

Une pression de 3 secondes sur un petit bouton rouge suffit pour donner l'alerte. Une vibration du système et l'allumage d'une led permettent d'avoir la confirmation que l'alerte a bien été activée. L'alerte est envoyée de façon instanta-

née au centre de supervision dont dépend le collège (Gendarmerie pour les collèges des zones rurales, Police nationale pour les collèges des zones urbaines). Un appel vocal est alors lancé sur un téléphone dédié pour permettre une levée de doute par écoute discrète. De même, un flash de couleur verte est déclenché afin d'alerter visuellement d'une alarme dans le centre de supervision. En parallèle un SMS est envoyé sur un dispositif informatisé au centre de supervision.

A la réception de ce SMS, l'ordinateur alerte et affiche à l'écran les informations utiles liées à l'établissement d'où provient l'alarme (consignes particulières, plans de l'établissement...)

Par mesure de sécurité, l'alerte est envoyée aux autres centres de supervision dont ne dépend pas le collège concerné, mais simplement à titre informatif.



Jérôme Viaud a remis les boutons "Alerte" à tous les chefs d'établissement du canton. Ici, Joël Rouvier, principal du collège Carnot, prend possession du sien.

Au moment du déclenchement de l'alerte, il est possible via le bouton d'alerte, de communiquer directement des informations importantes aux forces de l'ordre comme : nombre d'individus, armé(s) ou non armé(s), nombre de victimes, présence d'engin explosif, prise d'otage...

Forts de ces renseignements, les forces de l'ordre peuvent alors mettre en place le dispositif le mieux adapté à la situation. Bien sûr, chacun souhaite que ces systèmes n'aient pas à être déclenchés et qu'ils assurent, avant tout, un rôle dissuasif.

SECURITE

TRAVERSEE SECURISEE AUX ABORDS DU COLLEGE CARNOT



Pas moins de 30 tonnes de goudron ont été nécessaires à la réalisation d'un plateau traversant aux abords du collège Carnot.

Objectif : "casser" la vitesse et sécuriser les entrées/sorties des élèves.

Réalisés dans la nuit du 25 au 26 janvier dernier, ces travaux ont été effectués en partenariat avec le Conseil départemental des Alpes-Maritimes pour un montant de 13.000 euros.

Ce budget a été alloué par Eric Ciotti, président du département.

MEMOIRE



Représentant Eric Ciotti, Président du Département, Jérôme Viaud se rend chaque année en Pologne sur les sites d'Auschwitz-Birkenau pour un voyage de mémoire avec les collégiens du canton.

En février dernier, c'est accompagné des élèves de Paul Arène (Peymeinade) et Simon Wiesenthal (Saint-Vallier de Thieu) qu'il a déposé une gerbe en hommage aux victimes de la barbarie nazie.

LE DEPARTEMENT PARTENAIRE ACTIF DE LA SCOLARITE

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le Conseil départemental encourage et facilite l'accès au permis de conduire automobile de catégorie B par l'octroi d'une aide financière après inscription dans une auto-école du département des Alpes-Maritimes.

Cette mesure s'adresse :

- Aux jeunes âgés de 16 ans minimum si le candidat prépare le permis B dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite (Conduite accompagnée)

- Aux jeunes âgés de 17 ans et demi au minimum à 25 ans révolus pour la préparation au permis B

Cette aide est valable une seule fois et est soumise à des conditions de ressources.

SUBVENTION D'ETUDES

Cette subvention s'adresse aux familles dont les enfants sont inscrits en collège public ou privé sous contrat d'association avec l'Etat dans les Alpes-Maritimes ou avec le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED).

Les parents ou tuteurs légaux des

élèves doivent être domiciliés fiscalement dans le département des Alpes-Maritimes et bénéficier de la bourse de collège allouée par l'Etat.

AIDE À LA CANTINE

Elle s'adresse aux collégiens demi-pensionnaires ou internes. La famille du collégien doit résider dans le département des Alpes-Maritimes et percevoir pour son enfant l'allocation de rentrée scolaire (ARS) délivrée par l'Etat.

BOURSES D'ETUDES SUPERIEURES

Proposée aux étudiants ayant moins de 25 ans révolus, cette aide financière annuelle est définie en fonction du quotient familial.



Dans le cadre du jumelage avec Ingolstadt (Allemagne) et d'un échange linguistique organisé par le Collège Fénelon, Jérôme Viaud a été heureux d'accueillir Emily, collégienne au *Christoph Scheiner Gymnasium* d'Ingolstadt.

L'occasion pour les étudiants allemands de conforter la maîtrise de notre langue et de découvrir Grasse et la région.

Tous sont repartis la tête pleine de souvenirs et, nous l'espérons, l'envie de revenir en famille.

Imprimé conformément aux critères de développement durable, ce document est financé par "Le Cercle des Amis de Jérôme Viaud".
Ne pas jeter sur la voie publique



Au service des jeunes du canton de Grasse 1 Vous avez la parole !

Nom Prénom

Adresse

Merci de préciser le(s) établissement(s) scolaire(s) fréquenté(s) par votre(vos) enfant(s) :

Vos suggestions, critiques, attentes :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Coupon-réponse à compléter et retourner à :

Permanence Jérôme Viaud - 24 Place aux Aires - 06130 Grasse